



Kanton Bern
Canton de Berne



conférence cantonale bernoise
des handicapés



includia
ma vie



ZUKUNFT INKLUSION
AVENIR INCLUSIF
FUTURO INCLUSIVO
FUTUR INCLUSIUN

Journées d'action pour les droits des personnes handicapées 2024

du 15 mai au 15 juin 2024

Prenez part aux Journées d'action !

Venez fêter avec nous les dix ans de la ratification de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et les 20 ans de la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand) !

La CDPH garantit aux personnes en situation de handicap les mêmes droits qu'à toutes les autres. Les Journées d'action offrent une chance unique de travailler à la mise en œuvre de cette convention. Engagez-vous en faveur de l'égalité de traitement !

Objectif

Par la signature de la CDPH, la Confédération et avec elle les cantons et les communes se sont engagés à la mettre en œuvre. Dans toute la Suisse, les Journées d'action pour les droits des personnes handicapées 2024 viendront faire écho à ce double jubilé. L'objectif sera d'entreprendre, durant la période indiquée ci-dessus, diverses actions favorisant à terme la mise en œuvre de la CDPH, mais aussi de conforter et d'élargir les réseaux existants et d'en créer de nouveaux.

Actions

Prenez l'initiative, planifiez et menez vos propres actions, non sans attirer l'attention de partenaires potentiels sur les journées d'action !

Responsables de la planification, du financement, de la réalisation et de l'évaluation de leurs actions, les partenaires en font la promotion avec le logo et la devise de « Zukunft Inklusion », notamment sur les **sites Internet d'includia** (<https://www.includia.ch/fr>) et de **Zukunft Inklusion** (www.zukunft-inklusion.ch).

Vous trouverez de plus amples informations sur les Journées et sur les modalités d'inscription à des actions sur ces deux sites.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Büro für die Gleichstellung von Menschen mit Behinderungen EBGB
Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées BFEH
Ufficio federale per le pari opportunità delle persone con disabilità UFPD

S O D K – Konferenz der kantonalen
Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren
C D A S – Conférence des directrices et directeurs
cantonaux des affaires sociales
C D O S – Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali delle opere sociali



Kanton Bern
Canton de Berne



conférence cantonale bernoise
des handicapés



ZUKUNFT INKLUSION
AVENIR INCLUSIF
FUTURO INCLUSIVO
FUTUR INCLUSIUN

Soutien de la Conférence cantonale bernoise des handicapés (cch)

Vous désirez entreprendre une action ? La Conférence cantonale bernoise des handicapés (cch) vous apportera son appui, en mettant à votre disposition :

- des plateformes numériques équipées d'un calendrier, pour la promotion des actions,
- un logo et du matériel publicitaire,
- un guide en vue de l'organisation d'une action accessible à tous, et
- des conseils et un suivi lors de la mise sur pied d'actions.

Conditions qualitatives

Des actions favorisent la mise en œuvre de la CDPH si elles observent les critères suivants :

1. être en lien avec la CDPH et contribuer à sa réalisation,
2. assurer la participation active des personnes concernées : les actions ne doivent pas seulement être menées pour, mais bien par les personnes en situation de handicap (associées à la planification, la réalisation et l'évaluation des actions),
3. garantir l'accès à toutes et tous : planifier des actions de manière à les rendre accessibles à toute personne, avec ou sans handicap.

D'avance, nous vous remercions de nous aider à intéresser un grand public à cette thématique de première importance. N'hésitez pas à adresser vos questions à

Susanne Gutbrod, directrice de la cch,
aktionstage@kbc.ch, 079 436 74 93

OU

Regula Truttmann, collaboratrice scientifique de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (DSSI), Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS), division Institutions sociales et assistance (ISA), regula.truttmann@be.ch,
031 633 78 84



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Büro für die Gleichstellung von Menschen mit Behinderungen EBGB
Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées BFEH
Ufficio federale per le pari opportunità delle persone con disabilità UFPD

S O D K – Konferenz der kantonalen
Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren
C D A S – Conférence des directrices et directeurs
cantonaux des affaires sociales
C D O S – Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali delle opere sociali